



## Dossier de presse

# Projet TALENT EYE du canton de Berne



Service du sport

Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires

18 septembre 2007

# TALENT EYE dans le canton de Berne

---

## 1. Contexte

Dans son concept du 30 novembre 2000 pour une politique du sport en Suisse, le Conseil fédéral s'engage notamment à encourager la promotion des jeunes talents et charge les services responsables de prendre en conséquence les mesures nécessaires. Nombre de spécialistes reconnaissent qu'une large expérience dans la pratique de la motricité durant l'enfance est un facteur de succès important pour fournir des prestations sportives de haut niveau à l'âge adulte. D'où l'engagement soutenu de Swiss Olympic depuis ces dernières années pour les offres polysportives destinées aux enfants. Actuellement, un enfant doit souvent choisir dès l'âge de 5 à 8 ans le genre de discipline qu'il entend pratiquer. Cette obligation réduit son champ d'expérience de la motricité et risque de susciter une impression de saturation, qui entraîne souvent un renoncement à l'activité sportive exercée.

Cet état de fait n'empêche pas de nombreuses associations sportives de n'offrir qu'un nombre très restreint d'activités polysportives à leurs jeunes talents de 5 à 8 ans. Cette relative étroitesse de vue, cette soif de succès, ainsi que la crainte du changement, du passage d'une discipline sportive à une autre, mais aussi, peut-être, le manque de solutions prévalant jusqu'alors, sont autant de raisons qui entravent le développement optimal des jeunes espoirs. Le projet TALENT EYE a pour objet d'y remédier. Il a déjà été mis en œuvre avec succès dans les deux Bâle et en ville de Zurich.

# TALENT EYE dans le canton de Berne

---

Description du projet	<p>Dans le cadre du sport scolaire, le projet TALENT EYE a pour objet d'encourager certains enfants à effectuer une fois par mois des exercices de motricité selon des programmes établis en collaboration avec des associations sportives sélectionnées. La durée de ces programmes d'une demi-journée (mercredi après-midi et samedi matin) est de 90 minutes chacun.</p> <p>Toutes les fonctions relevées dans le présent projet peuvent être exercées aussi bien par un homme que par une femme.</p>
Ligne directrice	<p>Encouragement des jeunes talents Etablissement d'une offre sportive interdisciplinaire, pour les enfants de 5 à 8 ans, axée sur l'encouragement des jeunes talents.</p>
But	<p>Créer à l'échelon cantonal des points d'appui favorisant l'interdisciplinarité des enfants à la motricité supérieure à la moyenne.</p>
Public cible	<p>1<sup>er</sup> degré primaire (filles et garçons).</p>
Taille des groupes	<p>Les groupes sont au nombre de six, composés de 20 enfants chacun. Le nombre total de participants est limité à 120.</p>
Sélection	<p>Les élèves passent un test de sélection en vue de déterminer leur aptitude à suivre les cours.</p>
Cours	<p>Les cours sont dispensés à six groupes de 20 enfants. Chacun de ces groupes est placé sous la direction d'un moniteur secondé par un assistant. Tous deux ont une formation de maître d'éducation physique.</p>
Date et durée du cours	<p>Le premier cours commencera fin février 2008 et s'achèvera en février 2010. Le deuxième est prévu pour mars 2009 et se déroulera parallèlement au premier. Les dates au-delà de cette échéance seront fixées ultérieurement.</p>

Collaboration Le programme sera réalisé en collaboration avec l'Institut de science du sport de l'Université de Berne et la Direction de l'instruction publique du canton de Berne (INS).

## **2. Organisation du projet**

---

### **2.1 Equipe de projet**

Direction du projet	Administration, planification, organisation et mise en œuvre Service du sport de l'OSSM, M. Friedli (FRM)
Administrateur des leçons de sport	planification du personnel et préparation/évaluation des leçons de sport Service du sport de l'OSSM, P. Bruggmann (BRP)

---

### **2.2 Collaborateurs et collaboratrices du projet**

Direction de cours	Six moniteurs par cours (1 par groupe)
Assistance de cours	Six assistants par cours (1 par groupe)
Assistance aux épreuves	Deux étudiants de l'Institut de science du sport de l'Université de Berne par discipline, soit 12 personnes au total pour 6 disciplines (exercices de tests de coordination et de condition)
Responsables des épreuves TED	Deux étudiants de l'Institut de science du sport de l'Université de Berne pour le recueil des données et le dépouillement des résultats

### 3. Calendrier

Date	Etape	Description
13 août 2007	<b>A. Entrée à l'école</b>	Entrée en 1 <sup>ère</sup> année scolaire, classe d'âge 2000/01
Septembre 2007	<b>B. Invitation aux intéressés</b>	Invitation écrite au personnel enseignant et aux parents des élèves de 1 <sup>ère</sup> classe du canton de Berne (par l'entremise de la direction de l'école, en collaboration avec l'INS et l'OSSM)
Janvier 2008	<b>C. Test d'admission (motricité)</b>	Test d'admission (motricité) pour environ 400 élèves de 1 <sup>ère</sup> classe sélectionnés
Janvier 2008	<b>D. Dépouillement des résultats du test</b>	Dépouillement des tests d'admission
Février 2008	<b>E. Invitation aux enfants qualifiés</b>	Invitation aux 120 enfants les plus doués selon les résultats du test de motricité
Fin février 2008	<b>F. Mise en oeuvre du projet (cours)</b>	Cours le mercredi après-midi et le samedi matin, pour 6 groupes de 20 enfants chacun, durant 4 semestres
Mars 2009	<b>G. Test intermédiaire</b>	Test intermédiaire pour les 120 participants
Février 2010	<b>H. Test final (fin du cours)</b>	Test final pour les 120 participants

#### 3.1 Description des étapes

##### A. Entrée à l'école

Les élèves de 1<sup>ère</sup> année nés entre le 1<sup>er</sup> mai 2000 et le 30 avril 2001 entrent à l'école en 2007.

##### B. Invitation aux intéressés

Tous les membres du corps enseignant qui accueilleront les élèves de 1<sup>ère</sup> année à partir de la mi-août 2007 seront invités, par la direction de l'école, à la fin du mois d'août, à annoncer d'ici fin décembre tous les élèves à la motricité supérieure à la moyenne aptes à passer un test d'aptitude sportive. Les enfants sélectionnés devront figurer parmi les trois meilleurs de leur classe. Avec l'accord de leurs parents, ils devront se déclarer pleinement disposés à coopérer dans le cadre du projet TALENT EYE.

##### C. Test d'admission (motricité) pour 400 à 500 enfants

Etabli et exécuté en collaboration avec l'Institut de science du sport de l'Université de Berne, le test de motricité est prévu en janvier 2008. Il a été établi sur la base du test de motricité de l'EPFZ et de l'Institut de sport et des sciences du sport de l'Université de Bâle. En outre, une banque de données nationale pour les tests de motricité («SUISSE Sport Test Konzept SSTK») est en voie de

réalisation. Elle permettra de saisir, de manière objective et en fonction de l'âge, les aptitudes motrices de la personne.

## **D. Dépouillement**

Les tests d'admission seront dépouillés jusqu'à la mi-février 2008, selon des critères scientifiques, en collaboration avec l'Institut de science du sport de l'Université de Berne. Il s'agira de déceler de manière objective les enfants les plus doués sur le plan de la motricité.

## **E. Invitation aux élèves qualifiés (120 enfants)**

120 enfants (6 classes de 20 élèves chacune) seront invités à la mi-février 2008 à participer au projet TALENT EYE, pour autant qu'ils le souhaitent. Ils seront alors tenus de suivre régulièrement le cours et leurs absences devront être justifiées.

## **F. Mise en oeuvre du projet TALENT EYE**

Le premier cours TALENT EYE débute en 2008 (8<sup>e</sup> semaine). Différentes d'une commune à l'autre, les dates des vacances scolaires seront prises en compte lors de la planification des cours.

<b>Commune</b>	<b>Vacances de sport</b>	<b>Vacances de printemps</b>	<b>Vacances d'été</b>	<b>Vacances d'automne</b>	<b>Vacances de Noël</b>
Bienne	16.2. - 24.2.08	05.4. - 20.4.08	5.7. - 10.8.08	27.9 - 19.10.08	20.12. - 4.1.09
Interlaken	15.2. - 25.2.08	11.4. - 28.4.08	4.7. - 11.8.08	19.9. - 13.10.08	19.12. - 5.2.09
Ittigen	16.2. - 24.2.08	29.3. - 20.4.08	5.7. - 10.8.08	22.9. - 12.10.08	20.12. - 4.1.09
Rüegsau	09.2. - 17.2.08	29.3. - 20.4.08	5.7. - 10.8.08	20.9. - 12.10.08	24.12. - 4.1.09
Thoune	16.2. - 24.2.08	05.4. - 20.4.08	5.7. - 10.8.08	27.9 - 19.10.08	20.12. - 4.1.09
Tramelan	16.2. - 24.2.08	05.4. - 20.4.08	5.7. - 10.8.08	27.9 - 19.10.08	20.12. - 4.1.09

## **G./H. Test intermédiaire et test final**

Ces deux tests ont pour but de recueillir des renseignements sur l'évolution de l'élève. Pour maintenir un niveau élevé, les enfants qui ne répondent pas clairement aux exigences du test intermédiaire devront se retirer.

## 4. Planification (étapes de la préparation)

Echéances	Tâche	Responsable
2 juillet 2007	Fin de la sélection du personnel Préparation du site internet	FRM
15 août 2007	Sollicitation de toutes les associations à la collaboration au projet	FRM
30 août 2007	Mise au concours et lettre aux parents - formule d'inscription - lettre au corps enseignant - lettre d'information à la direction de l'école en collaboration avec l'INS - communiqué de presse - activation du site internet	FRM
28 septembre 2007	Définition des conditions imposées aux associations désireuses d'insérer leur discipline sportive dans le cours	FRM
15 octobre 2007	Sélection des disciplines et des associations sportives pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2008; présentation du concept du cours de la 1 <sup>ère</sup> année du projet	FRM
15 novembre 2007	Préparation de la sélection (test, planification et exécution) - contenu du test - organisation de l'exécution - planification du personnel - convocation des assistants et assistantes - cahiers des charges	FRM/COA/ZAL
5. décembre 2007	Clôture d'inscription - sélection selon mise au concours - recueil des données - gestion des adresses - communiqué de presse	FRM
19 décembre 2007	Test à blanc du test avec un groupe d'enfants sélectionnés - convocation - exécution du test - dépouillement	FRM/COA/ZAL Tous les assistants aux épreuves
20 décembre 2007	Convocation des enfants - convocation - lettre d'accompagnement - envoi	FRM
4, 5, 12 et 19 janvier 2008	Exécution des épreuves - convocation - exécution du test - dépouillement	FRM/Tous les assistants aux épreuves
4 février 2008	Sélection définitive et invitation aux participants - convocation - programme semestriel - médias	FRM
7 février 2008	Décision définitive concernant l'admission des associations; présentation du programme de formation définitif de la 1 <sup>ère</sup> année du projet	FRM/administrateur des leçons de sport
Mise en oeuvre du projet le 26. février 2008	Présentation du programme et mise en pratique	FRM/administrateur/tous les moniteurs

## **5. Organisation des entraînements TALENT EYE**

### **5.1 Dates d'entraînement et salles**

Les salles de sport mises à la disposition des élèves le mercredi après-midi et le samedi matin doivent être suffisamment spacieuses pour permettre aux enfants de s'ébattre pleinement. Afin de réduire au maximum la durée du déplacement, elles seront au nombre de six, aisément accessibles par les transports publics, réparties dans tout le canton comme suit: à Bienne, Interlaken, Ittigen, Rüegsau, Thounne et Tramelan.

### **5.2 Monitorat et assistantat**

Les enfants seront encadrés par un personnel qualifié (maîtres d'éducation physique, si possible au bénéfice d'une formation complémentaire pour le sport de compétition). Le but est d'améliorer l'aptitude des élèves sur le plan de la coordination, de la motricité et de la condition physique. D'où l'entraînement requis deux fois par semaine. Deux maîtres d'éducation physique, en tant que moniteur pour l'un et assistant pour l'autre, seront présents à chaque fois, de manière à assurer l'encadrement des jeunes talents.

### **5.3 Durée du cours**

Le cours TALENT EYE commence fin février 2008 et s'étend sur quatre semestres. Le premier semestre s'achève fin juillet 2008 (début des vacances d'été). Le deuxième débute à la mi-août et se termine fin février 2009.

### **5.4 Entraînement d'initiation**

Une fois par mois, une association sportive sélectionnée présente aux enfants sa discipline sportive, de manière à leur permettre de découvrir différents sports d'équipe ou individuels, et de faciliter ainsi leur choix. La présentation doit tenir compte de l'âge du public. Elle pourra aussi porter sur des disciplines qui ne figurent pas au programme des centres d'entraînement. Afin d'assurer la qualité des prestations, les associations devront disposer d'au moins deux auxiliaires lors de leur présentation.

### **5.5 Assistance psychologique**

Lors du choix d'une discipline sportive appropriée, les enfants et leurs parents (ou tuteurs) doivent être conseillés (motivation, développement de la volonté) par l'Institut de psychologie de l'Université de Berne ou le personnel qualifié d'une autre institution.

## **6. Financement du projet**

TALENT EYE sera financé par le Fonds du sport du canton de Berne et/ou par l'OSSM. Les parents apporteront leur contribution par une participation aux frais de 150 francs par semestre (durée du cours: 4 semestres). Les frais de transport seront à leur charge.